

LE-HAUT PARLEUR



LA LETTRE D'INFORMATION RAPIDE

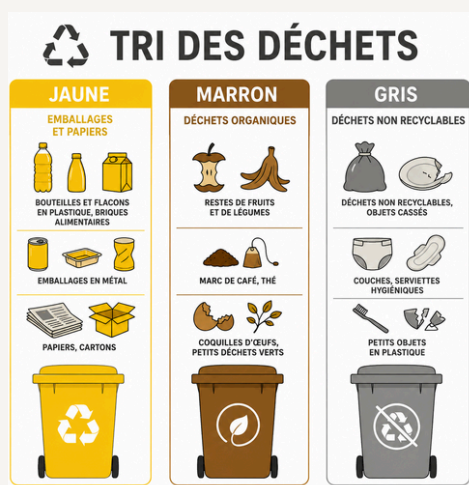
LE MOT DU MAIRE

[PAGE 2](#)

LE TRI DES DÉCHETS

Le tri des déchets, c'est pas mal mais ce n'est pas encore ça. Et si on s'y mettait tous vraiment ?

[ARTICLE COMPLET PAGE 2](#)



DES NOUVEAUX TERRAINS DE PÉTANQUE

La pétanque, un sport en vogue à Burnhaupt-le-Haut.

[ARTICLE COMPLET PAGE 2](#)



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un geste pour l'environnement et pour les finances de la commune.

[ARTICLE COMPLET PAGE 3](#)



ET AUSSI...

[LA BANQUE ALIMENTAIRE PAGE 3](#)

UNE PISTE CYCLABLE LE LONG DE LA RD483

[PAGE 4](#)

[À NE PAS MANQUER PAGE 4](#)

COMMUNE DE BURNHAUPT-LE-HAUT

- ÉDITEUR : MAIRIE DE BURNHAUPT-LE-HAUT
- RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : JEAN GAUGLER
- RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : ALAIN SUISSA
- ÉQUIPE DE RÉDACTION : AURÉLIE HOUGLET, AUDREY FINCK, MARIE JENN, JACQUELINE HAEFFLINGER, FLORA SPEISSER, CAROLINE WINTERHOLER, ERIC CORDONNIER, THERY ZIEGLER, ALAIN SUISSA
- PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : MAIRIE DE BURNHAUPT-LE-HAUT
- CRÉATION GRAPHIQUE : MAIRIE DE BURNHAUPT-LE-HAUT
- IMPRESSION : AVELINE - BITSCHWILLER-LES-THANN - ÉDITÉ À 900 EXEMPLAIRES

LE MOT DU MAIRE

Chères Burnhauptoises, chers Burnhauptois,

Depuis le début de l'été, notre village a vécu de beaux moments de convivialité et de partage. Les premières festivités ont rencontré un réel succès, à commencer par la Fête du Tilleul dont le report n'a en rien entamé l'enthousiasme des habitants. La célébration du 13 juillet a également été un beau moment de rassemblement, avec les animations proposées, le marché aux puces organisé par les sapeurs-pompiers a attiré de nombreux vendeurs et badauds. Les retransmissions des matchs de football organisées par le club de handball et le club de football ont permis de rassembler un grand nombre d'habitants dans un esprit festif et convivial. Ces initiatives illustrent une nouvelle fois la vitalité de notre tissu associatif et l'énergie qui animent notre village. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, par leur engagement, contribuent à faire vivre notre commune.

Cette dynamique, nous souhaitons naturellement la poursuivre. Les associations sont au cœur de la vie communale et nous avons commencé à les rencontrer individuellement afin d'échanger sur leurs projets, leurs besoins et leurs perspectives. À la rentrée, nous réunirons l'ensemble des associations afin de poursuivre ce dialogue et de construire ensemble les actions de demain. Au-delà des animations, notre équipe municipale poursuit ses engagements. La tranquillité publique et la sécurité sont des priorités sur lesquelles nous travaillons activement depuis le début du mandat. Nous reviendrons prochainement vers vous pour lancer une consultation citoyenne concernant la mise en place d'un dispositif de vidéo protection. Votre avis sera essentiel pour nourrir cette réflexion collective.

Nous souhaitons également renforcer la proximité avec les habitants grâce à la mise en place de permanences mensuelles France Services. Grâce à un bus qui stationnera sur notre commune, vos démarches administratives et l'accès aux services publics seront facilités.

Ce numéro du HAUT PARLEUR reflète la diversité des actions engagées au service de notre commune : vie associative, aménagements, développement durable, services à la population, etc. Nous continuerons à vous informer régulièrement, en toute transparence, de l'avancement de nos actions. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et vous remercie de votre confiance ainsi que de votre engagement au service de notre beau village.

Jean GAUGLER
Maire de Burnhaupt-le-Haut.



LE TRI DES DECHETS

Que trouve-t-on dans nos bacs à ordures ménagères résiduels (bacs noirs) qui ne devraient pas y être ?

- ✗ Du verre non recyclable ou des objets non réparables ou réutilisables
- ✗ Des emballages plastiques
- ✗ Du papier, imprimés et cartons
- ✗ Des textiles
- ✗ Des piles

✓ 53% des déchets déposés dans les ordures ménagères résiduelles pourraient être revalorisés par le tri.

✓ ENSEMBLE, continuons nos efforts pour améliorer le tri de nos déchets.

N'hésitez pas à vous rendre à la déchetterie d'ASPACH-MICHELBAACH qui est accessible gratuitement dans la limite de :

- **24 passages par an** (payant au-delà),
- **5 m³** – une dérogation exceptionnelle est possible sur une journée pour raisons particulières (déménagement, maison à vider, travaux importants),
- **Les véhicules de plus de 8m ne sont pas autorisés** (véhicule seul ou véhicule + remorque uniquement),
- Une **collecte des pneus** est organisée une fois par an, directement aux bureaux du SMTC (31 rue des Genêts) réservée aux particuliers, dans la limite de 8 pneus VL par foyer / par badge. Vous pouvez également consulter le site

<https://www.quefairedemesvieuxpneus.fr/> pour connaître la liste des partenaires acceptant les pneus ou retrouvez toutes les informations sur le site :

<https://www.smtc68.fr/aspach.html>

La benne à déchets verts mise à disposition par la municipalité sur le parking de la mairie est accessible d'avril à novembre. Calendrier disponible sur le site [burnhaupt-le-haut.com](https://www.burnhaupt-le-haut.com) rubrique Services/Déchets/Déchets verts

Et encore...

- > Un broyeur peut être prêté par les arboriculteurs (contact : T. Ziegler au 0611103358)
- > La Bricothèque à la déchetterie permet de déposer ou de récupérer gratuitement du matériel de bricolage et de jardinage, du petit électroménager...
- > Le Repair café dans notre village permet de diagnostiquer et réparer avec l'aide de bénévoles divers matériels : prochain atelier samedi 31 octobre. **ENSEMBLE TRIONS !**

LA PETANQUE EN PLEIN ESSORT !

Des nouveaux terrains de pétanque.

Vous les avez vus, les accrocs à la petite boule d'acier ?

Ce sport d'adresse a tellement de succès que les 5 terrains actuels ne suffisent plus pour accueillir les nombreux amateurs. Aussi, en collaboration avec les principaux concernés, la commune de Burnhaupt-le-Haut a donné son accord pour la construction de trois terrains supplémentaires. La société Marquigny Terrassement interviendra pour préparer la sous couche et les pétanqueurs réaliseront l'aménagement des terrains. Le financement de ces travaux est pris en charge pour la plus grande partie par la commune. L'implantation des 3 nouveaux terrains est illustrée ci-dessous.

En passant de 5 à 8 terrains, nul doute que le plaisir de taquiner le cochonnet attirera davantage de participants.



Quelques chiffres clés

Coût des travaux

2125 €

Emprise des travaux

94m²



03 89 48 70 58



www.burnhaupt-le-haut.com

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Éclairage public : des horaires ajustés pour mieux répondre aux besoins des habitants

Depuis le 9 juin, les horaires d'extinction de l'éclairage public ont été légèrement modifiés. Désormais, les lampadaires sont éteints de **23h30 à 4h30**, contre minuit à 5h00 auparavant. Cette évolution consiste uniquement en un décalage d'une demi-heure. Il est important de souligner que la durée totale d'extinction reste exactement la même, soit 5 heures chaque nuit. Il ne s'agit donc pas d'une réduction ou d'une augmentation de la période d'éclairage, mais simplement d'un ajustement des horaires.

Pourquoi ce changement ? Au cours des derniers mois, plusieurs habitants ont fait part de leurs difficultés lors de leurs déplacements matinaux, notamment ceux qui se rendent au travail à vélo ou qui rejoignent un arrêt de bus avant le lever du jour. Après avoir étudié cette demande, la commune a choisi de rétablir l'éclairage public à 4h30, afin d'améliorer les conditions de sécurité et de confort de ces déplacements, tout en maintenant les objectifs de sobriété énergétique.

L'extinction nocturne de l'éclairage public s'inscrit dans une démarche de développement durable. Elle permet de limiter la pollution lumineuse, un enjeu reconnu pour la préservation de la biodiversité. De nombreuses espèces, notamment les insectes, les chauves-souris ou encore certains oiseaux, voient leur cycle de vie perturbé par un éclairage artificiel permanent. Réduire la lumière durant une partie de la nuit contribue ainsi à préserver ces équilibres naturels.

Cette démarche présente également un intérêt économique. En réduisant le temps de fonctionnement des installations, la commune diminue sa consommation d'électricité et maîtrise ses dépenses énergétiques.

Par cette mesure simple, la commune poursuit un double objectif : concilier les attentes des habitants avec une gestion responsable de l'énergie et préserver notre environnement.



ACTION SOLIDAIRE, ACTION SOCIALE

Collecte d'automne de la Banque Alimentaire : mobilisons-nous les 6 et 7 novembre !

La Banque Alimentaire organise sa collecte d'automne les vendredi 6 et samedi 7 novembre 2026 dans la **galerie marchande de l'Hyper U** de Burnhaupt-le-Haut. À cette occasion, nous faisons appel à la générosité des villageois. Les denrées alimentaires et les produits d'hygiène qui seront collectés permettront d'aider les personnes en situation de précarité de notre territoire.

Nous recherchons également des bénévoles pour assurer des permanences durant les différents créneaux de la collecte. Si vous souhaitez vous engager à nos côtés, nous vous invitons à nous en informer par courriel à l'adresse mairie@burnhaupt-le-haut.com ou par téléphone au 06.84.30.91.43. Nous vous remercions par avance pour votre générosité et votre engagement solidaire.

Le CCAS de la commune à votre écoute

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à l'écoute des habitants qui rencontrent des difficultés ou qui ont besoin d'un accompagnement ponctuel.

Si vous faites face à une situation nécessitant un soutien, vous pouvez prendre contact avec la mairie. Celle-ci pourra vous orienter vers l'assistante sociale du secteur afin d'échanger sur vos besoins et, si nécessaire, de vous accompagner dans la constitution d'une demande d'aide auprès de la commune. Un accompagnement personnalisé, adapté à votre situation, peut vous être proposé **en toute confidentialité**.

Votre commune est à vos côtés pour vous soutenir et vous accompagner.



A NE PAS MANQUER

La rentrée s'annonce riche en rendez-vous culturels et conviviaux à Burnhaupt-le-Haut.

5 septembre – L'appel du destin

La journée dont vous êtes le héros
A partir de 10h – Carré Martin Studer

12 & 13 septembre – Engrange de l'Art

La biennale d'art contemporain investit les granges du village avec 50 artistes, 3 concerts et un spectacle inédit. Un week-end placé sous le signe de la création et de la découverte.

19 septembre – Journée du Patrimoine

Les lieux emblématiques du village ouvriront leurs portes pour une découverte originale. Le programme détaillé sera dévoilé prochainement.

26 septembre – Spack Owa

Réservez votre soirée ! Repas paysan à réserver et à retirer entre 18 h 30 et 19 h 30, à la maison du stade, pour partager un moment gourmand en famille ou entre amis. Toutes les informations seront disponibles sur le flyer distribué dans le village.

11 octobre – Concert exceptionnel

Le Chœur de filles de la cathédrale de Freiburg se produira à 16 h 30 en l'église Saint-Boniface. Un concert unique, puisque l'ensemble chantera aussi devant le Pape la semaine suivante ! Billetterie sur HelloAsso ou sur place.

Réservation de vos billets avec ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/renouons-avec-les-traditions/evenements/concert-du-jubile> ou avec le QrCode



Horaires de la mairie

Accueil du public

lundi, mardi, vendredi : 10h-12h / 15h-17h

mercredi 8h-12h

jeudi 10h-12h / 15h-19h

(17h en juillet et août)

☎ 03 89 48 70 58

✉ mairie@burnhaupt-le-haut.com

f Commune de Burnhaupt le Haut

📷 commune.de.burnhaupt.le.haut

UNE PISTE CYCLABLE LE LONG DE LA D483

Un projet de piste cyclable le long de la RD483

La commune poursuit sa réflexion en faveur des mobilités douces avec un projet de création d'une piste cyclable le long de la RD483.

Cet aménagement s'inscrit dans la volonté de développer des déplacements plus sûrs, plus confortables et plus respectueux de l'environnement, tout en répondant aux attentes des habitants.

L'objectif est avant tout de renforcer la sécurité des cyclistes et des piétons sur cet axe particulièrement fréquenté. Cette future liaison permettra de faciliter les déplacements du quotidien, qu'il s'agisse de se rendre au travail, à l'école, aux équipements communaux ou encore de profiter d'un itinéraire de promenade et de loisirs.

Au-delà de son intérêt en matière de sécurité, cette piste cyclable contribuera à améliorer les connexions entre les différents quartiers de la commune et à encourager l'usage du vélo comme véritable mode de déplacement. Elle s'inscrit pleinement dans une démarche de transition écologique, en favorisant des alternatives à la voiture pour les trajets de courte distance.

Le projet est actuellement en phase d'étude. Sa réalisation nécessite un important travail de concertation avec les différents partenaires concernés, notamment la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) et la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach. Une attention particulière est portée au traitement de la traversée de la RD483 au niveau de la rue de la Gare, afin de garantir un niveau de sécurité optimal pour tous les usagers.

Comme pour tout projet structurant, plusieurs étapes devront être franchies avant le lancement des travaux : études techniques, définition du tracé, recherche de financements, obtention des autorisations nécessaires et finalisation des aménagements.

La municipalité vous tiendra régulièrement informés de l'avancement du dossier. Cette future piste cyclable constitue un investissement pour l'avenir, au service de la sécurité, de la qualité de vie et d'une mobilité plus durable à Burnhaupt-le-Haut.



Le tracé de la future piste cyclable le long de la RD483. Ne figure pas sur cette illustration la traversée de la RD483 au niveau de la rue de la Gare. Ceci nécessite des études poussées pour tenir compte de toutes les contraintes et réglementations en vigueur.